

## REUNION DU 03 avril 2018

Feuillet n° : 2018/

## COMPTE RENDU

Le trois avril deux mille dix-huit à vingt heures 30, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Gérard BAUDRY, maire.

Date de la convocation : 23/03/2018

Nombre de conseillers en exercice : 15 ; Présents: 11 ; Votants :13

*Conseillers présents* : MM. Gérard BAUDRY, Bernadette AUGEREAU, Daniel BOUILLIS, Brigitte NICOLAS, Patrice GINGAT, Arnaud COLLIN, Roseline CAUGANT, Nathalie AUSSANT, Nadège LESSIRARD, Laurent MAUFRAS, Yannick DANIEL -

*Conseiller(s) absent(s)* : Yves RUELLAN, Marielle VIRLOUP, Patricia CARRET qui a donné procuration à Nadège LESSIRARD, Michel BOURDAIS qui a donné procuration à Laurent MAUFRAS---

*Secrétaire* : Mme Brigitte Nicolas .

*Ordre du jour* : - Présentation du projet de territoire de Saint Malo Agglomération ; - Adoption du programme des acquisitions et travaux 2018 ; - Vote des taux des impôts locaux ; - Révision des tarifs ; - Renouvellement de la convention Pass'emploi ; - Vote du budget 2018 ; - Affectation des résultats ; - Modification de la régie d'avance du camping municipal ; - Avis sur le règlement des fonds de concours de la communauté d'agglomération aux communes membres ; - Avis sur la modification du PLU de La Gouesnière ; - Divers... - Inauguration Tx rue des verdrières le 21/4/2018 ; - Participation au congrès des anciens combattants le 26/5/2018 ; - ...

**COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION** : Les conseillers municipaux approuvent le procès-verbal de la réunion du 21/02/2018 et signent le registre des délibérations.

**N°8-2018 : PROJET DE TERRITOIRE DE ST-MALO AGGLOMERATION : définition et présentation de la première phase du diagnostic :**

Le projet de territoire, en cours d'élaboration, est un document stratégique par lequel la communauté définit son avenir en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace et de transition écologique. Il détermine les actions qui permettront d'assurer le développement et l'aménagement homogène du territoire à l'horizon 2030. Il pré La communauté d'agglomération a missionné le cabinet ACADIE pour mener cette mission. La première phase actuelle de l'étude, concernant le diagnostic et l'interpellation stratégique, sera clôturée en septembre 2018., Mr Erwan Guyomard, chargé de mission à la communauté d'agglomération, présente les premiers éléments de cette étude et invite les conseillers municipaux à émettre leurs propositions et leurs observations . Les conseillers municipaux sont invités à participer au séminaire qui aura lieu à la salle du phare à Saint-Coulomb le 24 avril 2018 à 18h00.

**N° 9-2018-VOTE DU PROGRAMME DES TRAVAUX ET ACQUISITIONS 2018 :**

Mme Brigitte NICOLAS, adjointe au maire donne lecture du programme des investissements 2018 suivants :

OBJET	Article		R.A.R TTC	Crédits	TOTAL
	comptable	Opération	2017	2018	
Emprunts (capital)	1641	OPFI		43 000,00 €	43 000,00 €
Création carte communale	202	45	25 000,00 €		25 000,00 €
Etude profil de baignade	2031	ONA	2 800,00 €		2 800,00 €
<b>ACQUISITION MATERIEL &amp; MOBILIER</b>					
panneaux signalisation	2151	1	1 420,48 €		1 420,48 €
matériel voirie	21571	5		5 100,00 €	5 100,00 €
matériel de voirie	21578	5	11 791,25 €		11 791,25 €
matériel d'illumination	2158	1	500,00 €		500,00 €
matériel sécurité	2188	1	1 000,00 €		1 000,00 €

<b>BIBLIOTHEQUE</b>					
Mobilier	2184	13	454,39 €		454,39 €

<b>BATIMENT SCOLAIRE</b>					
mobilier cantine	2184	2		6 000,00 €	6 000,00 €
Réfection sol réfectoire	21312	2		6 000,00 €	6 000,00 €
Vitrine affichage	2184	2		500,00 €	500,00 €

<b>ENROCHEMENT DIGUE</b>					
reprise enrochement et renforcement	2148	9	0,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €

Signature,

Cachet

Page 1 sur 6

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SAINT-BENOIT-DES-ONDES**

Feuillet n° : 2018/

<b>RESEAU INCENDIE</b>					
Pose borne incendie chemin des dis	21568	5	16 080,00 €		16 080,00 €
Remplacement borne incendie rue ile verte	21568	5		2 700,00 €	2 700,00 €
<b>SANITAIRES PUBLICS</b>					
Serrure monnayeur	21318	15	860,00 €	-860,00 €	0,00 €
<b>EGLISE</b>					
Réfection plancher cœur et divers	21318	4	1 540,00 €	-40,00 €	1 500,00 €
Réfection revêtement murs	21318	4		11 638,00 €	11 638,00 €
<b>SALLE POLYVALENTE</b>					
Remplacement 5 radiateurs	21312	22	1 650,00 €		1 650,00 €
Remplacement 2 portes secours côté Est	21312	22	6 900,00 €		6 900,00 €
Réfection voie d'accès salle polyvalente	2151	22		17 953,80 €	17 953,80 €
Acqu° auto-laveuse	21571	22		4 100,00 €	4 100,00 €
<b>RUE DU BAS CHAMP</b>					
Aménagement trottoir côté "Est"	2151	43	8 300,00 €	1 451,98 €	9 751,98 €
<b>RENOVATION TROTTOIRS :</b>					
rue de la valeur,...	2151	5		17 000,00 €	17 000,00 €
<b>AMENAGEMENT RUE DU BORD DE MER</b>					
Réfection parking 52 rue du bord de mer	2151	44		3 937,62 €	3 937,62 €
Plateau surélevé au n° 65	2151	44	8 199,27 €	6 857,73 €	15 057,00 €
<b>EFFACEMENT RESEAUX PASSAGE DES VERDIERES</b>					
Effacement réseaux électriques	20415	46		6 400,00 €	6 400,00 €
Réseau éclairage public	238	46		7 440,00 €	7 440,00 €
<b>AMENAGEMENT RUE DES VERDIERES</b>					
Effacement réseaux électriques	2041582	38	15 636,68 €	-15 636,68 €	0,00 €
Réseau d'éclairage public	238	38	16 984,16 €	-16 984,16 €	0,00 €
aménagements chaussée et passage de sécurité	2151	38	27 319,76 €	-24 000,00 €	3 319,76 €
aménagements chaussée et passage de sécurité	2315	38	56 582,11 €	-2 000,00 €	54 582,11 €
<b>AMENAGEMENT PARKING CAMPING-CARS</b>					
Les mielles de maure	2315	31	130 000,00 €	99 000,00 €	229 000,00 €
<b>CREDITS POUR IMPREVUS</b>					
	20	OPFI		5 000,00 €	5 000,00 €
<b>AMENAGEMENT RUE DES FRENES</b>					
<i>effacement réseaux &amp; modernisation</i>				69 150,03	69 150,03 €
Déficit 2017 reporté				159 058,02 €	159 058,02 €
<b>Total :</b>			<b>333 018,10 €</b>	<b>417 766,34 €</b>	<b>750 784,44 €</b>

**2/ CAMPING (HTVA)**

Matériel informatique et téléphonique	2183	78	2 000,00 €		2 000,00 €
Modernisation bâtiments-terrain	2145	78	36 732,74 €	17 911,73 €	54 644,47 €

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SAINT-BENOIT-DES-ONDES

Dépenses imprévues	020		4 000,00 €	4 000,00 €	: 2018/
Déficit 2017 reporté	001		2 539,00 €	2 539,00 €	
<b>Total:</b>			<b>38 732,74 €</b>	<b>24 450,73 €</b>	

## 4/ LOTISSEMENT DES ONDES (HTVA)

études et M,O	6045		127 571,05 €	127 571,05 €
Frais financiers	661		5 000,00 €	5 000,00 €
Déficit antérieur	002		216 971,05 €	216 971,05 €
Dépenses imprévues	022		4 000,00 €	4 000,00 €
<b>Total:</b>			<b>353 542,10 €</b>	<b>353 542,10 €</b>

Après délibération le conseil municipal,

seil municipal,

- Approuve le programme des travaux et des acquisitions ci-dessus et donne pouvoir au maire pour la signature des actes et pièces relatifs à ces investissements.

## N° 10-2018-VOTE DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX

L'équilibre budgétaire se réalise avec un produit attendu de 294 526€ . Compte tenu des bases fiscales notifiées par le Trésorier Payeur Général, le conseil municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés ( une abstention),décide de majorer les taux de 2.00%. Les taux votés s'élèvent à : Taxe d'habitation : 15.30% au lieu de 15.00 ; Foncier bâti: 16.26% au lieu de 15.94 et Foncier non bâti 50.21% au lieu de 49.23.

## N° 11-2018- REVISION TARIFS :

Le conseil municipal à la majorité absolue des suffrages exprimés ( une abstention) majore de 2% les tarifs suivants à compter du 03/04/2018 :

<b>CIMETIERE -concessions</b>		
<b>TOMBES</b>		
30 ans	2m2	195,00 €
	(pont-benoit)	258,00 €
	4m2	390,00 €
	(pont-benoit)	528,00 €
<b>COLUMBARIUM</b>		
10 ans	Case	447,00 €
	(pont-benoit)	582,00 €
	Cavurne	384,00 €
	(pont-benoit)	492,00 €
20 ans	Case	888,00 €
	(pont-benoit)	1 158,00 €
	Cavurne	762,00 €
	(pont-benoit)	978,00 €
<b>COMMERCE AMBULANT</b>		
	DIVERS /jour	33,00 €
	pizzaïlo/jour	13,00 €
<b>CAMPING</b>		
<b>Maison des loisirs</b>	idem 2017	
<b>Salle polyvalente 2019</b>	idem 2017	

## N° 12-2018-AVANT-PROJET DE CREATION D'UN PARKING POUR LES CAMPING-CARS AU LIEU DIT LES MIELLES DE MAURE :

Le maire présente le projet de création d'un parking destiné aux camping-cars au lieu dit « les mielles de maure » sur la pelouse de la salle polyvalente à proximité de l'actuelle aire de camping-cars . Le cabinet « Atec Ouest » a été chargé d'une étude de faisabilité du projet . Deux esquisses d'aménagement ont été préparées . La première comportant 35 places en stationnement en bataille estimée à 229 000€TTC et la seconde comportant 28 places en stationnement en épis estimée à 226 000€ TTC .

Feuillet n° : 2018/

Ce projet, qui est lié au développement touristique de la baie du Mt St Michel pour lequel il est nécessaire d'aménager des nouveaux espaces de stationnement, pourrait obtenir une subvention de la communauté d'agglomération et du Département au titre du contrat de territoire.

Le maire propose de réaliser une nouvelle esquisse d'un futur parking plus distant de la salle polyvalente .

### **N° 13-2018-INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE :**

Conformément à la législation en vigueur le conseil municipal, depuis 1988, attribue une indemnité de gardiennage de l'église . En effet ce bâtiment communal est ouvert au public et doit faire l'objet d'une surveillance. En accord avec l'abbé Joseph CADO, prêtre résidant à St Méloir des ondes, le bénéficiaire de l'indemnité a été attribué à Mme Annie BRAJEUL. Cette indemnité s'élevant à 356€ par an n'a pas été revalorisée depuis 2013 .Après délibération le conseil municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés ( une abstention) , revalorise de 2% l'indemnité dont le montant annuel est fixé à **363€** à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### **N° 14-2018-RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION PASS'EMPLOI :**

Le conseil municipal renouvelle la convention de prestations sociales avec l'association Pass'emploi ayant pour but l'insertion sociale et professionnelle de personnes durablement exclues du marché du travail. Les travaux porteront sur l'entretien de la voirie , des bâtiments, des réseaux et des espaces verts selon les besoins . La mission s'étendra sur une période maximum de 5 jours jusqu'au 31/12/2019 pour un groupe de 6 à 10 personnes au prix de 350€ par jour et la fourniture des repas.

### **N° 15-2018-VOTE DES BUDGETS 2018**

Mme Brigitte NICOLAS, Adjointe au maire, après avoir présenté le programme des investissements 2018, donne lecture des propositions de budgets équilibrés en dépenses et recettes à :

COMMUNE :	Fonctionnement :	815 824.59€
	Investissement :	750 784.44€
CAMPING :	Fonctionnement :	124 354.47€
	Investissement :	60 644.47€
LOTISSEMENT DES ONDES :		
	Fonctionnement :	391 971.05€ (y compris les mouvements de stocks)
	Investissement :	197 698.06€ (y compris les mouvements de stocks)

Après délibération et à la majorité absolue des suffrages exprimés ( une abstention), le conseil municipal, adopte les budgets 2018.

### **N° 16-2018-AFFECTATION DES RESULTATS :**

Le conseil municipal décide l'affectation des excédents 2017 au financement des investissements pour les montants suivants :

**BUDGET PRINCIPAL: 159 058.02€** à inscrire au compte 1068.

( Comprenant le déficit d'investissement 2017 du budget principal pour 112 992.04€  
et le déficit d'investissement 2017 du budget d'assainissement pour 46 065.98€ .)

**CAMPING DES ONDES : 2 539.00€** à inscrire au compte 1068 ;

### **N° 17-2018-MODIFICATION DE LA REGIE D'AVANCE DU CAMPING MUNICIPAL :**

Par délibération du 25 avril 2004, la régie de recettes du camping municipal a été transformée en régie d'avances et de recettes .L'arrêté municipal du 15/06/2004 fixe les modalités de fonctionnement de la régie.

Cette régie d'avance permet au régisseur de rembourser aux campeurs les seules cautions demandées pour les badges et les adaptateurs électriques. Mais le régisseur est aussi appelé à rembourser d'autres prestations notamment lors du départ anticipé des campeurs. Aussi la trésorerie municipale demande une mise à jour de la régie pour autoriser le régisseur à procéder à ces remboursements exceptionnels.

Feuillet n° : 2018/
---------------------

Après délibération le conseil municipal, autorise le régisseur à procéder à tout remboursement près des campeurs nécessaire au fonctionnement normal du service pour différents motifs ( départ anticipé,...) Le conseil municipal approuve cette modification de la régie d'avance du camping.

### **N° 18-2018-AVIS SUR LE REGLEMENT DES FONDS DE CONCOURS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AUX COMMUNES :**

Par délibération en date du 15/12/2016, le conseil communautaire a adopté le pacte financier et fiscal entre les communes et l'agglomération pour les années 2017 à 2020. Le pacte prévoit la mise en place d'une politique de fonds de concours à destination des communes, à savoir :

- 45 000.00€ maximum sur une durée de 3 ans (2017-2020) répartis au maximum sur deux projets portant sur :
  - des travaux de voirie communale, de bâtiments scolaires ;
  - La création ou restructuration d'équipements de proximité ou de loisirs ;
  - La création ou restructuration d'équipements culturels ;
  - La création ou restructuration d'équipements sportifs ;
  - La création ou restructuration d'équipements à caractère sociale ;
  - La création ou restructuration d'équipements touristiques (campings et aires de camping-cars ;
  - L'économie d'énergie dans le patrimoine public existant ;
  - La dynamisation du commerce et des services à la population dans les communes ;
  - L'aménagement d'aires de covoiturage ou d'aires multimodales ;
  - La 'aménagement de voies dédiées aux circulations douces ;
  - L'installation de bornes de recharge ;
  - Le stationnement ;
  - Les travaux d'accessibilité ADAP ;
  - Les travaux dans les édifices culturels ;
  - Les études d'urbanisme ou d'aménagement ;
  - La vidéo-protection ;
  - L'effacement des réseaux.

Le conseil municipal approuve ces dispositions de soutien à l'investissement des communes membres de la communauté et d'ores et déjà demande l'inscription du projet de création d'un parking pour les camping-cars .

### **N° 19-2018-AVIS SUR LA MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE LA GOUESNIERE :**

La commune de La Gouesnière a décidé de modifier son PLU pour ouvrir à l'urbanisation une zone 2AU rue des chaumières (à proximité de l'ancien site de l'entreprise Dentressangle). Le maire présente ce projet portant la construction d'environ 18 logements et la préparation d'une liaison douce vers la gare ferrovière. Après délibération, le conseil municipal , émet un avis favorable à cette modification du PLU de la commune de La Gouesnière.

#### **DIVERS :**

Inauguration des travaux rue des verdières le 21/4/2018 ;

Participation au congrès des anciens combattants le 26/05/2018 : Les conseillers suivants seront disponibles pour l'aide à l'organisation du congrès : MM.N.Aussant, Y.Daniel, A.Collin, N.Lessorard (le matin) L.Maufras (le matin ),P.Gingat, R.Caugant, B.Nicolas, B.Letanoux. M.Bourdais, M.Virloup et P.Carret seront contactés.

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SAINT-BENOIT-DES-ONDES

Projet Parcours Sportif en bordure de la voie verte au droit du camping municipal . Mr Daniel Bouillis, adjoint au maire , présente ce projet de parcours qui serait implanté sur le domaine public maritime. La Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), gestionnaire du domaine public a, d'ores et déjà, émis un avis défavorable à cette installation. Mr Bouillis se charge de rencontrer le responsable de la DDTM le 8 avril prochain.

Feuillet n° : 2018/

Aire de jeux des ormes : Mme Caugant émet le souhait d'améliorer cette aire de jeux ( replacer le 2<sup>ème</sup> but, ré-engazonner devant les buts, acquérir une balançoire ).

→\* *Récapitulatif des délibérations : n°s 8-2018 ; 9-2018 ; 10-2018 ; 11-2018 ; 12-2018 ; 13-2018 ; 14-2018 ; 15-2018 ; 16-2018 ; 17-2018 ; 18-2018 ; 19-2018 ;*

→\* *Signatures des membres présents:*

Gérard BAUDRY	
Yves RUELLAN	ABSENT
Bernadette AUGEREAU	
Daniel BOUILLIS	
Brigitte NICOLAS	
Patrice GINGAT	
Michel BOURDAIS	Procuration à L.Maufras
Marielle VIRLOUP	ABSENTE
Arnaud COLLIN	
Roseline CAUGANT	
Nathalie AUSSANT	
Nadège LESSIRARD	
Laurent MAUFRAS	
Patricia CARET	Procuration à N.Lessirard
Yannick DANIEL	